# LES OBJECTIFS DE LA FRANCOPHONIE

Tout en continuant de se concentrer sur l'échange culturel entre les pays de langue française comme priorité globale, *la Francophonie* a identifié cinq (5) grands secteurs qui représentent des domaines d'intérêt commun pour les membres :

- 1) La liberté et la démocratie par exemple, les droits de l'homme, la prévention des conflits, le maintien de la paix, les mines antipersonnelles
- 2) La connaissance et le progrès par exemple, les manuels pédagogiques pour les étudiants et la formation complémentaire des enseignants, un plus grand accès à l'éducation, l'aide à l'intégration des jeunes dans l'économie
- 3) La culture et les communications par exemple, le contenu culturel et audiovisuel et les industries de la culture et des communications, l'autoroute de l'information francophone et les nouvelles technologies
- 4) L'économie et le développement par exemple, le commerce entre les pays membres, le développement commercial et renouvelable
- 5) La Francophonie dans le monde par exemple, favoriser et encourager l'usage du français au sein des pays francophones et à l'extérieur de la Francophonie

# <u>LES RÉALISATIONS DE LA FRANCOPHONIE ET LE RÔLE QUE JOUE LE CANADA</u>

Voici certaines des réalisations de *la Francophonie* dans les cinq (5) secteurs prioritaires ainsi que le rôle et la participation du Canada dans chacun de ces domaines:

## La liberté et la démocratie

## La Francophonie

- -- effectue des missions de surveillance lors d'élections
- participe à la défense des droits de l'homme (par exemple : main-d'œuvre enfantine, droits des femmes, etc.)

## Le rôle que joue le Canada

- il a participé aux missions de surveillance lors d'élections
- il a donné son appui au Réseau de centres d'aide et de consultation juridique pour les femmes de la Francophonie, dont le but est d'aider les femmes des pays en voie de développement à obtenir l'égalité juridique et sociale
- il a proposé la création d'une unité des droits de l'homme et a souligné le besoin de relier l'aide internationale au respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux de l'homme